

Les rencontres halieutiques de Rennes 13 et 14 octobre 2011

Nouvelles approches, nouvelles perspectives pour la pêche et l'aquaculture

Christophe Le Visage, LittOcean¹

Un mouvement général vers la mer

Le monde maritime bouge très vite ; un nombre croissant de pays développent des politiques maritimes, alors que les territoires littoraux se découvrent ou redécouvrent un intérêt pour la mer. Cette évolution semble inéluctable : en manque d'espace et de ressources, l'humanité se tourne vers la mer pour en exploiter les ressources naguère encore très mal connues ou peu accessibles (ressources minérales, énergétiques, biologiques), et cherche à développer en mer des aménagements jadis terrestres ou littoraux (plates-formes, éoliennes...).

Ce mouvement s'inscrit dans un contexte général d'évolution de la *gouvernance*, avec une tendance croissante à la décentralisation et à la subsidiarité, et une volonté croissante du public de participer à l'élaboration des décisions.

Enfin, la multiplication des activités et des enjeux ajoute encore à la *complexité* naturelle du milieu marin et littoral : la somme de solutions sectorielles conduit désormais non à une solution globale, mais à un nouveau problème, et il faut dépasser cette approche sectorielle pour développer des *approches intégrées*.

Ce nouvel intérêt des terriens pour la mer n'est ni passager, ni opportuniste : il est légitime que l'humanité recherche de nouvelles ressources et de nouveaux espaces. Ceci entraînera certainement des tensions avec les activités primaires existantes (mais les nouvelles activités sont elles aussi pour l'essentiel des activités primaires, qu'il s'agisse de production d'énergie, d'extraction de matériaux ou d'hydrocarbure, ou d'exploitation des ressources biologiques).

Il est probable que ce développement potentiel aura des retombées d'abord sur le littoral : essentiellement utilisé par des activités terrestres (urbanisation, agriculture...) et marginalement par des activités maritimes (ports, aquaculture), il devra accueillir à la fois les interfaces avec toutes ces nouvelles activités (qui commencent et se terminent généralement sur le littoral), et les nouveaux travailleurs de la mer correspondants, et des tensions importantes sont à attendre dans cet espace déjà convoité et contraint.

Les politiques s'adaptent

Dans ces conditions, l'évolution n'est pas un choix, mais une nécessité.

Cette évolution a déjà commencé dans les politiques, en commençant par le littoral (avec le concept – désormais devenu opérationnel – de gestion intégrée des zones côtières) ; elle s'étend désormais à la mer, avec la généralisation des politiques maritimes intégrées qui se

¹ christophe.le.visage@gmail.com – <http://littoclean.fr>

développent dans un nombre croissant de pays, et notamment au niveau de l'Union européenne (avec la PMI, Politique Maritime Intégrée).

La France a elle-même entamé sa révolution copernicienne à la suite des Grenelle (de l'environnement, de la mer) : elle a adopté en 2009 un « Stratégie nationale pour la mer et les océans », ou Livre Bleu, qui affiche à la fois ses ambitions (développement durable des usages de la mer) et la méthode choisie (approche intégrée, centrée sur une gouvernance élargie et une vision inscrite dans des planifications stratégiques emboîtées, du niveau national jusqu'au niveau local).

Usagers traditionnels : que faire ?

Les nouveaux « occupants » sont là, et pour longtemps : plutôt que d'adopter une attitude purement *défensive* sans doute vouée à terme à l'échec, ne vaudrait-il pas mieux se lancer dans une démarche *proactive* et saisir les nouvelles opportunités associées au changement.

- Ceci suppose d'anticiper : l'avenir n'est pas inscrit dans le passé, et seule une démarche prospective peut permettre d'explorer le champ des futurs possibles et des scénarios souhaités, base des futures stratégies collectives.
- La nouvelle règle est aussi celle de la participation aux travaux collectifs: on ne peut agir sur les démarches en cours que si l'on y participe (élaboration des stratégies, planification...).
- Les acteurs sectoriels doivent « jouer collectif » : face à la revendication par les nouveaux venus d'espaces et de ressources, les acteurs traditionnels doivent être *audibles* et *cohérents* ; ceci suppose d'arbitrer d'abord les différends internes (compétition entre métiers, régions...) et de développer une expertise réelle pour être en mesure de défendre ses intérêts (dans la concertation, il ne suffit pas d'affirmer des connaissances basées sur l'expérience, il faut pouvoir les démontrer).
- Enfin, l'intégration passe par la recherche de synergies : c'est non seulement la solution à la plupart des conflits d'usages, mais c'est souvent la meilleure manière d'utiliser de manière optimale des ressources et des espaces publics partagés.

Ces recommandations s'appliquent à tous, usagers traditionnels comme nouveaux arrivants ou collectivités territoriales littorales.

La nouvelle donne offre des opportunités réelles

A condition d'adhérer à l'approche de l'intégration, la pêche et l'aquaculture devraient pouvoir tirer un réel bénéfice de l'évolution des politiques.

- en s'inscrivant dans les politiques territoriales, et non en marge, la pêche et l'aquaculture peuvent bénéficier directement ou indirectement de *tous les instruments* nationaux ou communautaires de financement et de soutien, et non plus seulement des ressources limitées des instruments spécifiques à la pêche ;
- l'adhésion à cette approche ouvre la voie à des *partenariats ambitieux et novateurs* (collectivités, ONG...), avec des bénéfices potentiels considérables en termes d'acceptabilité et d'image ;
- enfin, pour peu qu'elle les accepte au lieu de les repousser, la communauté de plus en plus réduite des usagers traditionnels (marine de commerce, pêche...) peut être beaucoup *renforcée par l'arrivée de ces nouveaux usagers* industriels, qui permettront de donner une meilleure visibilité aux questions maritimes, et plus de poids à la mer dans les décisions des collectivités littorales.

|